

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 430

présenté par
Mme Buis, rapporteure

ARTICLE 21 BIS AB

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« délégués »,

le mot :

« déléguées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.